

## La Résistance dans les fonds entrés par voie extraordinaire

Charlotte Capelle et Pascal Gallien

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/6885>

ISBN : 978-2-8218-0526-2

ISSN : 1965-0779

### Éditeur

Service historique de la Défense

### Édition imprimée

Date de publication : 7 décembre 2009

Pagination : 130-134

ISSN : 0035-3299

### Référence électronique

Charlotte Capelle et Pascal Gallien, « La Résistance dans les fonds entrés par voie extraordinaire », *Revue historique des armées* [En ligne], 257 | 2009, mis en ligne le 28 octobre 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/6885>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Revue historique des armées

---

# *La Résistance dans les fonds entrés par voie extraordinaire*

Charlotte Capelle et Pascal Gallien

---

- 1 Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les historiens s'intéressent à la Résistance intérieure, et à la France libre, organisation de résistance extérieure. Souvent eux-mêmes anciens résistants, ils étudient surtout les grandes organisations dont ils sont issus. Par la suite, les études se focalisent sur la culture, le comportement et les attitudes de la population. Aujourd'hui, l'historiographie confirme la prédominance de ces thèmes, mais en utilisant des sources jusqu'ici non exploitées, et en plaçant la Résistance dans la prolongation de l'esprit de révolte français à travers les siècles. Les premiers fonds d'archives de la Résistance parvenus au Service historique de la Défense (SHD) prennent la forme de témoignages écrits, à mettre en parallèle avec l'histoire événementielle étudiée à l'époque. Par la suite, des organisations font parvenir des archives, dites de liquidation, contribuant à l'élargissement de l'horizon des recherches.
- 2 Pour développer la collecte, alors que 64 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les témoins se font moins nombreux, la Fondation de la Résistance, le ministère de la Culture et le ministère de la Défense ont lancé une campagne nationale de sauvegarde des archives privées de la Résistance et de la Déportation. Cette campagne a pour but de pérenniser la mémoire de la Résistance, de valoriser l'action des individus qui agirent contre l'occupant, et de permettre aux chercheurs d'étudier la diversité des acteurs, des formes d'actions et des organisations. Cet article se propose de présenter, à travers un échantillonnage représentatif des fonds qu'il conserve, la contribution du Service historique de la Défense, et plus particulièrement du département de l'innovation technologique et des entrées par voie extraordinaire (DITEEX), à la sauvegarde de ces archives, matériaux – parfois inédits – pour écrire l'histoire.

## Les fonds conservés au SHD

- 3 Le DITEEX conserve des fonds représentatifs des différentes composantes de la Résistance, à commencer par les organisations, les réseaux, et les mouvements, à plusieurs moments de leur existence. Si, en raison de la clandestinité dans laquelle ils agissaient, ces organismes ont laissé peu de traces écrites durant la Seconde Guerre mondiale, les archives de liquidation compensent cette lacune. Les archives des associations fondées juste après guerre, pour se retrouver, s'entraider et défendre leurs intérêts, entre membres d'une même structure, sont fréquemment incluses dans les dons.
- 4 Le terme archives de liquidation recouvre l'ensemble des documents ayant servi à l'obtention du statut de résistant, qui permet l'obtention d'un grade, de droits sociaux, d'une pension et de décorations, auxquels chacun peut prétendre. Ces fonds de liquidation se partagent entre des archives collectives, comprenant des listes de membres, de déportés, de tués et blessés, ainsi qu'un ou plusieurs historiques, rédigés par l'officier liquidateur. Les dossiers individuels, établis pour chaque résistant, contiennent les documents nécessaires à l'établissement d'une carte de résistant : attestation d'autres membres, fiche signalétique, activités majeures, dates extrêmes de l'engagement, etc. ; ces dossiers contiennent également la correspondance entre l'individu et l'organisation, ou relative à celui-ci. Cette correspondance, parfois anodine, souvent révélatrice des rapports entretenus entre membres d'une structure, et riche en informations qui n'apparaissent pas dans les formulaires administratifs, représente une source à ne pas négliger, contribuant à distinguer les archives de liquidation conservées par le bureau « Résistance » de celles entrées par voie extraordinaire.
- 5 Les organisations de Résistance donnèrent le plus souvent naissance à une association, dont certaines sont encore en activité. Leurs archives regroupent, outre des correspondances administratives, des papiers que l'on ne peut trouver auprès d'autres services versants : fichiers des adhérents de l'association, permettant de suivre l'évolution du profil sociologique du résistant après guerre ; dossiers d'action sociale au profit de ses membres, au premier rang desquels les familles de déportés et fusillés, surtout durant la décennie qui suivit la guerre ; documents préparatoires et procès-verbaux d'assemblées générales, précieux pour étudier la pensée des anciens résistants de 1945 à nos jours ; correspondances entre adhérents, utiles pour suivre cette même évolution et riches en informations inédites.
- 6 Parmi les plus importants fonds de ce type reçus au SHD figurent ceux de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) et de l'Organisation civile et militaire (OCM), auxquels sont attribuées respectivement les cotes 1 K 369 et 1 K 634. L'ORA est créée suite à l'envahissement de la zone sud en novembre 1942 par des officiers de l'armée d'armistice qui s'efforçaient depuis 1940 de contrarier les plans de l'occupant. Composée essentiellement de militaires, l'ORA participe à la Résistance intérieure, et à la libération du territoire national avec ses propres forces, dont le corps franc Pommiès, mais aussi en fournissant des cadres aux maquis, ou en contribuant au commandement des opérations, fort de l'expérience acquise en la matière par les officiers. Le fonds donné par l'ORA, actuellement composé de documentation sur la Résistance, de témoignages et d'archives de l'association, s'enrichira prochainement d'archives de liquidation, de nouveaux témoignages et d'études. L'Organisation civile et militaire, spécialisée dans la propagande et l'action de type militaire (recherche de renseignements, organisation d'évasions,

constitution de groupes francs), a pour sa part donné une dizaine de mètres linéaires d'archives, dont ses archives de liquidation, 12 000 dossiers personnels, des dossiers d'action sociale, la correspondance du comité directeur créé après guerre et ses publications.

- 7 Parmi les autres thèmes abordés dans les fonds entrés par voie extraordinaire, outre l'action armée et la constitution de réseaux d'évasions, figurent la propagande contre l'occupant et le renseignement, thèmes principaux du fonds du général René Marty. De l'arme des transmissions, il participe activement durant la Seconde Guerre mondiale à la Résistance au sein de l'ORA, dès avril 1943, et fait partie du réseau Service de renseignement des régions de la Marche, du Limousin et de l'Auvergne. Les archives qu'il donna retracent l'activité des services radio durant la guerre, à travers des documents contemporains des faits ainsi que des études et mémoires rédigés par la suite. Le fonds emblématique de l'histoire du renseignement pendant la Seconde Guerre mondiale est toutefois celui donné par l'Amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale, dit « fonds colonel Paul Paillolle » (1 K 545). Devenus 5<sup>e</sup> bureau en septembre 1939, les services spéciaux de l'armée de Terre sont interdits par l'article 10 de la convention d'armistice du 22 juin 1940. Cependant, dès l'été 1940, ils se reconstituent à l'insu des Allemands. Tout en étant structurellement dans l'étroite dépendance du gouvernement de Vichy, les bureaux de menées antinationales servent de couverture à un réseau clandestin appelé Travaux ruraux, devenu par la suite Réseau des forces françaises combattantes-Travaux ruraux, qui travaille avec les services spéciaux britanniques. Suspectés par les Allemands et privés de leurs appuis logistiques, ces services n'ont d'autres ressources que de gagner l'Afrique du Nord en novembre 1942. Au travers de témoignages, mémoires et récits, sont également évoqués dans ce fonds, les réseaux de Résistance en France durant la Seconde Guerre mondiale, les agents, « honorables correspondants » (HC) et agents doubles (W) travaillant pour la France, l'organisation et le fonctionnement du contre-espionnage et du service de renseignement français, la reconstitution de la machine à chiffrer de l'armée allemande, dénommée « *Enigma* ».
- 8 Si les grandes organisations de la Résistance sont abondamment représentées dans les fonds privés, le SHD conserve également le souvenir de mouvements locaux, de maquis, de résistance plus ponctuelle. Au-delà des mémoires nationales, ces fonds sont l'expression des mémoires régionales, voire locales, de la Résistance. Ils abordent la Résistance de 1940 à 1945, mais plus particulièrement l'année 1944, riche en événements. La libération de la Provence est ainsi illustrée par le fonds du général Léon Lavallée (1 K 951), qui a débarqué à la tête du 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens le 30 août 1944, aborde l'aide apportée par les résistants locaux. L'action de la Résistance intérieure dans le Sud de la France constitue également le thème majeur du fonds du général Yves Chevalier de Lauzières (1 K 958), qui a recueilli les archives du général Pierre Dejussieu, pseudo Pontcarral, chef de l'Armée secrète (AS) pour la zone sud de juillet 1943 à mai 1944, mais aussi des synthèses, historiques et témoignages sur la Résistance dans cette zone. Les documents collectés concernent les actions menées sur l'ensemble du territoire : ainsi, le fonds du général Henri Lavigne-Delville évoque les maquis Antoine, de Villelongue, et plus largement les activités de résistance des groupes « Veny, Tarn, Aveyron », sous forme d'un recueil de témoignages (1 Kt 1427) ; le général Édouard Filarder relate les combats du 2<sup>e</sup> bataillon de volontaires franc-comtois dans un tapuscrit

intitulé *Peur ne connais* (1 Kt 1279) ; sur la Charente, il est possible de lire le récit du général Jean-Pierre Rogez, ancien membre du maquis Bir Hakeim.

- 9 Le SHD a également reçu des témoignages écrits et des réflexions, souvenirs de l'action d'un individu, d'un groupe, ou d'un réseau. Ainsi, les maquis et groupes locaux constituent régulièrement le cadre de l'action de ceux qui ont contribué, à leur échelle, à la somme des actions menées contre l'État français et l'occupant. Certains fonds sont centrés sur l'activité d'une personne ou d'une famille et contiennent notamment des correspondances, des articles de journaux évoquant les activités dans la Résistance de ses membres. Les documents donnés par la famille Chomel de Jarnieu (1 Kt 1551) constituent un bon exemple de ce type de fonds. Ces témoignages peuvent représenter un simple feuillet, parfois plusieurs tomes qui mériteraient d'être publiés. Ils constituent une spécificité des archives privées, donnent un éclairage des événements différent de celui des archives de liquidation, et des historiques, rédigés immédiatement après guerre, par les officiers liquidateurs.
- 10 Le temps estompe les souvenirs, des événements s'avèrent parfois moins précis, voire déformés. Ces mémoires permettent néanmoins au chercheur d'étudier l'individu, depuis les motivations qui le poussent à entrer en résistance, jusqu'à la réflexion, voire l'imaginaire, développés autour de son action et de la Résistance en général. Portraits de résistants de toutes origines sociales et obédiences politiques, les témoignages illustrent la variété des formes d'actions (renseignement, sauvetage, lutte armée, presse clandestine, etc.) et la diversité des organisations (mouvements, réseaux, partis, France libre). Ces documents, malgré parfois leur modestie apparente, ont une portée historique qui dépasse largement le cadre de l'histoire événementielle. À l'heure où s'étudie la sociohistoire de la Résistance, ils ne sont pas à négliger, au même titre que les fonds du bureau des témoignages oraux et du bureau des archives audiovisuelles, qui apportent également au chercheur un angle d'approche complémentaire de celui offert par les archives publiques.
- 11 Depuis plus de trente ans, le service collecte des témoignages oraux de résistants, afin de proposer aux chercheurs une autre approche du sujet, parfois plus anecdotique, souvent plus fine puisque l'entretien peut être orienté par l'intervieweur. Comme le rappelait Michaël Martin au cours d'un colloque sur les archives orales, « *les différences entre le témoignage écrit et oral sont éclatantes. Pas de spontanéité dans le témoignage écrit, et des phrases bien formulées, alors que l'œil de la caméra saisit l'émotion sur le vrai* ». Cette dernière remarque se vérifie également pour les témoignages recueillis sur support audio, l'intonation révélant émotions et zones d'ombres. Écrits et témoignages sont parfois amenés à se compléter, lorsque l'interviewé a également rédigé ses mémoires. Cette complémentarité, à laquelle veillent les enquêteurs du Service historique, permet d'éclaircir certains points des écrits, voire la véracité de ceux-ci. Ainsi, l'entretien de Liliane Schroeder, pseudo Anne, réalisé en 2000, permet de mieux appréhender son *Journal d'occupation*, paru la même année ; le fonds du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA), conservé par le DITEEX et les Archives nationales, est enrichi par le témoignage de son chef de 1940 à 1944 à Londres, le colonel André Dewavrin, dit Passy, qui accorda près de six heures d'entretien au service (3 K 15).
- 12 Le fonds donné par Jean-Louis Crémieux-Brilhac (1 K 957) est quant à lui représentatif d'un autre type de fonds conservé au SHD : les fonds d'historiens et de journalistes. Jean-Louis Crémieux-Brilhac est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la Seconde Guerre mondiale et à la France libre, dont *Prisonniers de la liberté, l'odyssée des 218 évadés par l'URSS*,

1940-1941. Il a versé la documentation réunie pour l'écrire, comme l'ont fait d'autres auteurs qui donnent ainsi les témoignages, statistiques, photographies, études et autres documents utilisés pendant leurs recherches. Citons également l'étude sur l'ORA, *La résistance de l'armée*, pour laquelle le colonel Augustin Oudot de Dainville réunit organigrammes, listes nominatives, résumés d'opérations, historiques et études, rapports, témoignages, dépositions des chefs régionaux, départementaux et locaux, correspondance, entretiens, qui forment la documentation de l'ouvrage (1 K 304). Enfin, les papiers du colonel Vincent (1 K 302) associent un mémoire universitaire intitulé *Les aventuriers du patriotisme* et les matériaux qui ont servi à son élaboration, à commencer par les réponses de 580 Français libres à un questionnaire lancé à l'initiative du service, ainsi que des témoignages.

- 13 Au-delà de l'échantillonnage des fonds conservés au DITEEX, les autres fonds privés sont présentés dans un état des fonds privés : les quatre premiers tomes ont été publiés, un cinquième le sera prochainement. Un état thématique des fonds relatifs à la Seconde Guerre mondiale facilite également les recherches. Les départements d'armées conservent également des fonds entrés par voie extraordinaire, relatifs à la Résistance. Parmi les fonds de Français libres et de résistants intérieurs du département de la marine, répertoriés dans un état des fonds privés en deux tomes, les plus emblématiques sont probablement ceux du capitaine de frégate Honoré d'Estienne d'Orves et du vice-amiral d'escadre Émile Muselier, créateur des Forces navales françaises libres. Le département de l'armée de l'Air, détient pour sa part essentiellement des fonds liés à la France libre, tel le fonds du général Valin, commandant les Forces aériennes françaises libres (FAFL), ou encore un fonds Normandie-Niemen, prestigieux groupe des FAFL. Des photographies sont consultables dans les différentes iconothèques du SHD, constituant même la typologie documentaire principale des fonds conservés par le département de la Gendarmerie nationale.
- 14 Dépendant du département interarmées, ministériel et interministériel (DIMI), le bureau « Résistance et Seconde Guerre mondiale », communément appelé bureau « Résistance », constitue la source principale d'archives publiques sur le sujet qui nous intéresse. Héritier des archives des commissions mises en place après la Seconde Guerre mondiale, il conserve plus de 700 000 dossiers individuels de demande d'homologation de faits de résistance, en vue de l'établissement d'une carte, ainsi que des archives collectives relatives aux réseaux de Résistance, nécessaires pour vérifier les informations contenues dans les dossiers individuels. Ces archives correspondent aux archives de liquidation précédemment décrites ; elles s'avèrent généralement moins complètes que les archives arrivées par voie extraordinaire, les dossiers ayant été plus épurés par l'administration que par les associations ; de plus, des correspondances entre membres d'une association enrichissent les fonds privés. Les documents conservés par le bureau « Résistance » permettent néanmoins une étude – quasiment – exhaustive des structures et des acteurs de la Résistance, contrairement aux fonds arrivés par voie extraordinaire. La distinction entre fonds publics, par conséquent les documents ayant servi à l'administration dans le cadre de la gestion des individus et des organisations, et fonds privés, conduit le bureau « Résistance » à reverser au DITEEX quelques fonds d'associations, donnés à une époque par les intéressés au ministère. Cette opération, menée en 2005, concerne notamment le fonds de l'association du réseau Cohors-Asturies (1 K 981).
- 15 Le Service historique de la Défense, comme le laisse entendre la campagne de collecte évoquée en introduction, n'est pas la seule destination de ces fonds. Une place

particulière doit être réservée à la section du XX<sup>e</sup> siècle des Archives nationales, qui conserve, hormis la collection du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, des fonds de mouvements et réseaux, lesquels complètent parfois des archives données au SHD : c'est le cas pour le Bureau central de renseignements et d'action et le réseau Jade-Fitzroy. Les dépôts d'archives départementales conservent également des documents provenant d'organisations locales ou d'antennes de mouvements et réseaux nationaux, mais aussi des témoignages permettant d'écrire des monographies locales. Les musées consacrés à la Seconde Guerre mondiale, au premier rang desquels le musée national de la Résistance, le musée Jean Moulin, et le mémorial de Caen, ont également recueilli des témoignages et des fonds d'archives.

## Une collecte permanente

- 16 La pérennisation de la mémoire de la Résistance implique le versement des archives à des institutions patrimoniales. Les principaux fonds donnés depuis le début de l'année au SHD sont présentés ici, parmi lesquels les archives des réseaux Alliance et Jade-Fitzroy, avec le concours de la Fondation de la Résistance.
- 17 Réseau de renseignement qui compta jusqu'à 3 000 membres, dont de nombreux militaires, Alliance dépendait de l'*Intelligence Service* britannique. Après avoir remis en 2000 un fichier des adhérents (1 K 843), les anciens du réseau Alliance ont donné un registre dans lequel figurent les renseignements suivants : état-civil, profession, matricule, pseudo, adresse, groupe d'appartenance, activités et dates extrêmes de présence dans le réseau, arrestation éventuelle, présence dans un maquis, grade, droits acquis, décorations, mais surtout le nom du recruteur. Cette dernière information n'est que rarement disponible, de façon aussi systématique. Libération-Nord, l'un des principaux mouvements de Résistance de la zone nord, membre du Conseil national de la Résistance (à l'origine du journal éponyme) va verser les archives du mouvement, ainsi que des réseaux Éleuthère, Cloches des halles, Police et patrie. Ces archives comprennent les archives de liquidation et celles de l'association née au lendemain de la guerre. Il s'agit d'un fonds complet, représentatif de l'activité d'un mouvement sous l'occupation et après la libération. Ce fonds permet également d'aborder les liens entre Résistance et politique, à travers la correspondance et les procès-verbaux d'assemblée générale. Le 1<sup>er</sup> régiment des volontaires de l'Yonne a également fourni ses archives de liquidation et de la documentation, de sa formation aux combats qu'il mena du 7 octobre 1944 au 8 mai 1945 (2009 PA 40). Des membres du régiment appartenaient au réseau Buckmaster, section française du SOE.
- 18 Journaliste et historien décédé le 5 août 2007, Henri Amouroux a laissé derrière lui près de 100 mètres linéaires de documentation. Parmi ses archives, des centaines de témoignages sur la Seconde Guerre mondiale, collectés auprès de la population française. Ces matériaux, inédits pour les chercheurs, relatent souvent des faits de résistance de citoyens qui agirent en dehors de toute organisation, pour sauver un voisin traqué par l'occupant ou un aviateur allié tombé à proximité. Cet aspect constitue, depuis quelques années, une nouvelle voie dans l'étude de la Résistance, jusqu'ici négligée. Comme le note l'historienne Claire Andrieu, la mémoire de cette aide existe peu dans les publications mais reste très présente dans les familles. Les archives d'Henri Amouroux constituent une source majeure pour ces recherches.

## La consultation des fonds

- 19 Les fonds privés, contenant souvent des documents publics, relèvent de la législation sur les archives, mais aussi des modalités de communicabilité et de reproductibilité définies avec le donateur. Ainsi, un fonds, ouvert au regard de la loi, peut nécessiter l'obtention d'une autorisation de consultation – et de reproduction – auprès du donateur, ou de ses ayants droit. Comme pour une demande de consultation d'archives publiques non librement communicables, celle-ci doit être motivée, et les dossiers souhaités précisés. Parmi les principaux fonds soumis à autorisation du donateur, citons le fonds de l'ORA (cote : 1K 369), et le fonds déposé par l'Amicale des anciens des services spéciaux de la défense nationale (ASSDN), dit « fonds colonel Paul Paillole » (1 K 545). Les demandes d'autorisation de consultation des fonds sont à déposer auprès du département qui en assure la conservation.
- 20 Permettant aussi bien de réaliser des recherches sur un individu, qu'un travail universitaire, les fonds entrés par voie extraordinaire au SHD constituent un échantillonnage représentatif de la diversité des acteurs et des structures de la Résistance et comprennent une proportion significative de documents jusqu'ici non exploités par les historiens.
- 

### AUTEURS

#### CHARLOTTE CAPELLE

Stagiaire au département de l'innovation technologique et des entrées par voie extraordinaire dans le cadre de son master 2 de management de la culture et des médias à Sciences Po Paris. En parallèle, elle prépare un master 2 d'histoire médiévale à l'université Paris IV-Sorbonne.

#### PASCAL GALLIEN

Chargé d'études documentaires, chef du bureau protection et enrichissement du patrimoine